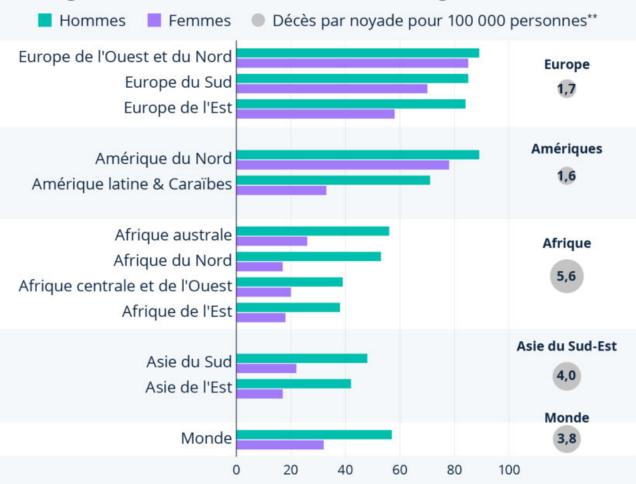


La majorité de la population mondiale ne sait pas nager

La majorité de la population mondiale ne sait pas nager

Part des personnes (15 ans et plus) qui déclarent savoir nager sans aide, dans une sélection de région (en %)*



* Sur la base de plus de 150 000 entretiens menés par Gallup en 2019 dans 142 pays/territoires

** Estimations dans les régions de l'OMS en 2021 (mortalité tous âges). Ces régions couvrent plus ou moins les sous-régions de Gallup indiquées.

Sources: Gallup, OMS













Bien que les taux de noyade soient les plus élevés chez les jeunes enfants âgés de 1 à 4 ans, le fait de pouvoir apprendre à nager le plus tôt possible est un enjeu de société majeur en matière de prévention des risques liés à l'eau. Dans le cadre d'une étude internationale sur les risques, l'institut Gallup a interrogé en 2019 environ 150 000 personnes âgées de 15 ans et plus dans 142 pays ou territoires. Les résultats révèlent qu'une majorité (55 %) des personnes interrogées dans le monde déclaraient ne pas savoir nager sans assistance. Dans le détail, les femmes représentent la majorité d'entre elles : à l'échelle mondiale, près de six hommes sur dix (57 %) disaient savoir nager, contre seulement une femme sur trois (32 %).

Si plus de huit répondants sur dix - hommes (89 %) comme femmes (85 %) - affirmaient savoir nager en Europe du Nord et de l'Ouest, les inégalités de genre restaient particulièrement importantes en Amérique latine et aux Caraïbes (71 % des hommes ; 33 % des femmes), en Afrique du Nord (53 % ; 17 %), ainsi qu'en Afrique australe (56 % ; 26 %). Comme le montre notre infographie, les taux les plus faibles dans l'ensemble de la population sont mesurés en Afrique de l'Est, en Afrique centrale et de l'Ouest, ainsi qu'en Asie du Sud et de l'Est, où moins de la moitié des hommes et moins d'un quart des femmes déclaraient savoir nager seuls.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la noyade est responsable d'environ 300 000 décès chaque année dans le monde et les pays à revenu faible et intermédiaire enregistrent la quasi-totalité (plus de 90 %) des décès par noyade involontaire. Toujours selon les chiffres de l'OMS, les régions du Pacifique occidental et de l'Asie du Sud-Est comptent le plus grand nombre de décès par noyade (représentant plus de la moitié de ce fardeau mondial), tandis que la région africaine affiche le taux de décès par noyade le plus élevé rapporté à la population : 5,6 décès pour 100 000 habitants en 2021, soit plus du triple que celui mesuré dans les régions européenne et américaine.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

(Vidéo) Les gendarmes de Pertuis sauvent des sangliers de la noyade



Ecrit par le 30 octobre 2025



Récemment, les gendarmes de Pertuis ont dû intervenir à Bonnieux suite à l'appel d'un riverain concernant trois sangliers qui étaient coincés et qui allaient possiblement se noyer. Ainsi, le garde champêtre et les gendarmes se sont déplacés sur les lieux.

Après plusieurs tentatives pour faire remonter les trois animaux sur la terre ferme en les faisant passer par une planche, en vain, les gendarmes ont dû employer un lasso de capture de chien. Les gendarmes ont finalement réussi à sortir les sangliers un à un, qui ont tout de suite pris la fuite.

©Compagnie de gendarmerie départementale de Pertuis



Une pièce de théâtre pour sensibiliser aux risques de noyade infantile



Ce samedi 2 mars, Mélinda Guery et son équipe ont pu présenter une adaptation théâtrale de son conte 'La magie de l'eau' au <u>centre social des oiseaux d'avignon</u>. Une représentation afin de sensibiliser contre les noyades infantiles qui a pu être offerte aux locataires du bailleur social Grand Delta Habitat de manière totalement gratuite. Un don rendu possible grâce à l'aide de nombreux mécènes privés locaux.

Voilà une aventure qui n'est pas prête de prendre l'eau. Engagée depuis plusieurs années contre la noyade infantile et pour la sensibilisation des enfants et de leur famille pour une pratique plus sure de la nage, <u>Mélinda Guery</u> vient d'adapter le tome 1 de son conte 'La magie de l'eau' <u>en pièce de théâtre.</u>

1^{re} cause de mortalité chez les moins de 25 ans

Un pas supplémentaire dans la quête de la maitre nageuse de Carpentras afin de démocratiser ses conseils et son expérience au plus grand nombre pour un apprentissage ludique de la nage en toute



sécurité « l'objectif c'est de stopper la première cause de mortalité chez les moins de 25 ans, à savoir la noyade, c'est plus possible de continuer à voir autant de drames chaque année » martèle Mélinda Guery.

Une pièce de théâtre éducative et social

Alain Bernard, la princesse Charlène de Monaco. Des noms prestigieux qui ont apporté leur soutien public au projet de 'La magie de l'eau' et qui ont décidé d'accompagner la vauclusienne dans son projet pédagogique et social « j'aime fédérer, travailler avec les associations, les acteurs privés et les institutions publics, c'est tous ensemble que nous devons lutter pour faire aimer l'eau aux enfants, qu'ils s'y sentent bien. Mon aventure c'est avant tout une aventure humaine » déclare-t-elle.

Inciter les enfants à adopter les bons gestes

Son livre publiée en décembre 2022 avait été totalement financé grâce à une campagne de financement participative sur <u>Ulule</u>. À la suite du succès rencontré par cet ouvrage auprès des enfants, des familles et des établissements scolaires, la carpentrassienne a pris l'initiative d'adapter son récit pédagogique sous forme théâtrale afin d'inciter de plus en plus d'enfants, d'élèves à adapter les bons gestes dès le plus jeune âge « dans la pièce je reprends l'histoire du conte que j'ai écrit et je fais intervenir des marionnettes pour la raconter, l'idée c'est de leur apprendre à ne plus avoir peur de l'eau en utilisant cla manière la plus ludique possible » ajoute-t-elle.



©Philippe Hanula



Portée par la fibre éducative, culturel et social, Mélinda Guery a souhaité que cette œuvre théâtrale soit ouverte au plus grand nombre « la mortalité infantile touche toutes les classes sociales, toutes les villes. Ce que je veux c'est mon projet soit accessible à tout le monde, dans les quartiers sociaux, dans les centres villes, partout, c'est pour ça que je suis allé voir Grand Delta Habitat et qu'on joue à la croix des oiseaux » appuie la vauclusienne.

Un projet soutenu par plusieurs mécènes privés

Pour ce passage des pages au planches, Mélinda Guery a pu compter sur le soutien de nombreuses institutions privés et publics pour l'aider à financer et monter ce projet ambitieux et permettre sa gratuité « c'était primordial pour moi que cette représentation au centre social croix des oiseaux soit gratuite et accessible. On joue ce samedi pour les locataires du bailleur social <u>Grand Delta Habitat</u>, notre démarche est sociale et solidaire, on le fait pour les enfants et leur famille et heureusement que j'ai été accompagné par ces généreux mécènes sans qui tout cela n'aurait pas été possible ».

Le cabinet <u>Conseil DB associés</u>, la Fondation Pichet, la Fondation de l'aménageur bordelais, l'association sportive philantrophique du <u>Panathlon de Vaucluse</u>. Tous ces acteurs à travers leur participation financière ont permis que les deux prochaines représentations de la pièce puisse avoir lieu, notamment celle du 2 mars à la Croix des oiseaux.

« Être accompagné par tous ces acteurs privés qui s'engagent à nos côtés c'est un signe très fort et c'est très encourageant pour la suite. L'association du Panathon par exemple qui lutte pour associer sport et culture et démocratiser la pratique du sport dans les quartiers populaires, je trouve ça fantastique, ça s'inscrit parfaitement dans notre démarche » se réjouit Mélinda Guery.

Grand Delta Habitat, comme une évidence

L'idée de collaborer avec l'aménageur et le bailleur social qu'est Grand Delta Habitat vient de la propre expérience personnelle de l'autrice de la pièce « j'ai été locataire chez Grand Delta Habitat pendant plusieurs années et je connais leur politique social forte. J'ai donc trouvé ça pertinent de de leur proposer un programme culturel et sportif de proximité qui plus est en cette année de jeux olympique » glisse Mélinda Guery.

Il faut dire que l'institution vauclusienne s'engage depuis plusieurs années sur un modèle qui place les préoccupations sociales au cœur de sa politique d'action. Ainsi, Grand Delta Habitat a mis en place <u>une fondation</u> visant à favoriser les parcours d'insertion de ses locataires. Cette dernière consacre chaque année plus de 150 000€ pour soutenir des associations qui œuvrent pour promouvoir plusieurs actions d'insertion par le logement, l'emploi et surtout les activités sociales culturelles et sportives.

Un modèle de mécénat pour l'avenir ?

55 000 piscines privés et une trentaine de piscines publics. C'est le nombre de bassins présents dans le département du Vaucluse. Ce qui en fait le département français le mieux équipés par rapport au nombre de logements. Près d'une demi-douzaine de ces piscines publiques se trouvent à Avignon qui est donc la ville la mieux lotie en la matière et donc par ricochet plus exposée par les noyades et les accidents de baignades.





Il était donc essentiel que les institutions publics et politiques s'engagent également dans le projet de Mélinda Guery. La Ville d'Avignon soutient donc la pièce montée par la maitre nageuse de Carpentras « à Avignon, il y a la réhabilitation de 5 piscines publics, lorsque j'ai discuté avec la mairie, les élus m'ont immédiatement soutenu, ils sont pleinement impliqués dans le savoir nager » précise l'autrice de la « magie de l'eau ».

Ce partenariat avec la Ville d'Avignon est également soutenu par la <u>Chambre de Commerce d'Avignon</u>, ce qui est une première pour cette institution et une fierté pour Mélinda Guery qui y voit une opportunité d'attirer de nouveaux collaborateurs « on a le soutien de la chambre de commerce, c'est inédit et ça peut vraiment inciter d'autres mécènes du tissu local à nous rejoindre ».



Cette action de Mélinda Guery (au centre sur la photo) soutenue par Joël Granier (à gauche) représentant du Panathlon Avignon a été rendue possible grâce au partenariat avec Jean Michel Pelissier directeur de l'espace culturel et social de la croix des oiseaux et Jessica Deschamps coordinatrice famille et au parrainage de la CCI Avignon en la personne de son président Gilbert Marcelli et de son directeur général Tomas Redondo (à droite) ainsi qu'au soutien de Daniel Boeuf, Cabinet DB Associés d'Arles. Cabinet de conseil aux entreprises d'aménagements et aux collectivités locales, ainsi que le soutien de Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat , mécènes de l'événement. © Arny Berry



Ce premier mécénat est l'expérimentation d'un modèle qui pourrait être appelé à être dupliquer. Dans un contexte de crise des finances publiques, et de mise ne place des mesures de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) depuis la loi Pacte de 2019, association et entreprises ont décidé de soutenir le projet de 'Lla Magie de l'eau'.

Une pièce préventive contre les noyades mais pas que ...

Si ce spectacle est principalement axé sur la meilleure façon d'appréhender l'apprentissage de la nage et sur la prévention des risques de noyades, il était aussi essentiel pour son autrice d'y ajouter une dimension écologique et sociale.

Dans cette pièce adaptée par <u>Laure Vallès</u> et mise en scène par <u>Arny Berry</u>, plusieurs thématiques sont mêlées pour éveiller les esprits des plus petits et les sensibiliser aux problématiques de notre avenir « dans cette représentation théâtrale, on parle de biodiversité, d'inclusion du handicap et du réchauffement climatique, je voulais une dimension globale qui éveille les consciences » ajoute Mélinda Guery.

Quelle suite pour ce projet ?

Et pour la suite ? la maitre nageuse qui s'improvise actrice pour sa pièce, commercial pour son projet et communicante ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et se prend à rêver « pourquoi pas jouer un jour au théâtre antique d'Orange avec les enfants de toutes les communes et démocratiser partout en France notre projet d'arrêter les noyades ».

Pour cela, la maman de 42 ans aura besoin de nouveaux partenaires et mécènes, prêts à l'accompagner dans son combat de tous les jours. S'associer pour lutter contre ce fléau mortel, obtenir l'implication de toutes les acteurs privés et publics c'est là tout l'essence du projet de Mélinda Guery « comme le dit l'adage, tout seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin » conclut-elle.

Stade Nautique d'Avignon : des cours de natation gratuits pour lutter contre la 1ère cause de mortalité infantile, la noyade



Ecrit par le 30 octobre 2025



1 400 noyades en 2021 en France, 236 000 dans le monde d'après les Nations-Unies. A ce jour, dans l'hexagone, on en dénombre 362 mortelles, dont 1/3 concernent des enfants. Et Mélinda Guéry sait de quoi elle parle : « Je suis maître-nageuse depuis 15 ans à la mairie du Pontet et éducatrice Montessori. Et un jour, à 3 ans, mon petit Roméo a failli se noyer sous mes propres yeux, vous imaginez le choc... Du coup, avec lui, j'ai décidé d'écrire un livre sur la façon positive d'apprivoiser l'eau, selon la méthode Montessori, en douceur, pour qu'il n'ait pas peur ».

« La magie de l'eau », c'est le titre de ce petit livre de 38 pages, illustré et coloré au milieu des dauphins, des baleines avec une maman-pirate, Mélinda Guéry, qui, par magie, fait des bulles et fait apparaître des trésors sous l'eau. Et surtout, elle donne confiance aux enfants, sans les brusquer ni les forcer.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Mélinda Guery maître-nageuse et éducatrice Montessori © Andrée Brunetti

Du coup, la Mairie d'Avignon, en partenariat avec l'association Pantathlon présidée par Pierre Molland (l'ancien maire de Châteauneuf-de-Gadagne), le groupe immobilier Pichet et le n°1 du Cercle des Nageurs d'Avignon (ancien président du CNOSF 84, Comité National Olympique et Sportif de Vaucluse), Maurice Mouhet, a donné son accord pour que tout l'été, comme pendant les vacances de Pâques et de la Toussaint, des cours de natation gratuits soient donnés aux enfants dans ce magnifique Stade Nautique de Saint-Chamand.

« On a commencé en 2018 et depuis, grâce à ces cours d'initiation, plus de 1 500 enfants savent nager. Ils viennent d'Avignon et d'ailleurs, de tous les milieux, c'est ça la vraie mixité sociale » explique Maurice Mouhet. La mairie met les lieux à notre disposition, la Fédération de Natation nous aide à payer les



Ecrit par le 30 octobre 2025

maîtres-nageurs, nous en avons 6 du CNA, ce qui représente une somme d'environ 12 000€ par mois, entre le salaire et les charges, dont l'URSSAF ».



Pierre Molland à droite (Club Pantathlon) et Maurice Mouhet président du CNA © Andrée Brunetti

« On commence en douceur, d'abord, on laisse les petits patauger, puis on leur propose des jeux et petit à petit, on leur apprend à respirer, à surmonter leurs appréhensions, chacun à son rythme » explique Coline qui s'occupe d'une demi-douzaine de minots de 4-5 ans, ce lundi matin au Stade Nautique.

Maurice Mouhet ajoute « On a reçu environ 400 demandes, mais on ne peut accepter que 250 enfants cet été. Donc, on garde le nom des autres pour les autres sessions et on les formera plus tard. Il faut quand même 2 semaines de séances pour qu'ils apprennent à flotter sans peur ».



Ecrit par le 30 octobre 2025

Et comme l'avait dit Bertrand Gaume, le précédent préfet de Vaucluse, en décembre 2019, quand il avait inauguré le Stade Nautique rénové aux côtés de Cécile Helle : « Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences ».



Le plongeoir iconique du Stade Nautique d'Avignon © Andrée Brunetti

Commandant Jalabert du SDIS 84 : « La



Durance est un endroit clé d'intervention »



Entre le 1er juin et le 25 juillet 2021, 1200 noyades ont été recensées en France. C'est ce que révèle l'enquête annuelle de <u>Santé publique France</u>. 131 de ces noyades étaient mortelles (23%).

Le commandant Alain Jalabert, adjoint au chef de groupement 'interventions en milieu aquatique' et chef de la compagnie Orange du SDIS 84, a ouvert ses portes à L'Echo du mardi. Par-dessus tout, l'homme souhaite sensibiliser pour éviter qu'une énième inconséquence ne détruise une nouvelle famille.

18% des noyades dans des piscines privées

Pour le commandant, il convient de distinguer les baignades en piscines privées de celles en milieux naturels. « 15% des noyades en France concernent les moins de 6 ans, 18% ont lieu dans des piscines privées. Mon premier conseil, c'est de ne jamais se baigner tout seul, insiste-t-il. Dès lors qu'il y a des enfants et qu'ils ne sont pas en âge de savoir nager, on s'équipe de barrières métalliques, d'alarmes, de



couverture de sécurité, d'abris piscine type véranda coulissante... Toutefois, on a beau avoir une piscine qui coche toutes les cases de la norme réglementaire, il faut surveiller. Deux minutes d'inattention suffisent pour qu'un enfant se noie. On part arroser son géranium à l'autre bout du jardin, on répond à un bref appel, et tout se joue. »

Amende de 45 000€

« Systématiquement, les forces de l'ordre nous accompagnent lorsqu'une noyade est déclarée. Ils sont présents car cela reste un sujet hautement sensible. Lorsque l'enquête est lancée, on s'aperçoit rapidement que les mesures de sécurité autour de la piscine étaient inexistantes, c'est là que le bât blesse, alerte le commandant. Je le répète, un enfant se noie en quelques secondes, la surveillance est permanente et elle ne se délègue pas. » Les propriétaires qui disposent d'une piscine sur leur terrain doivent l'équiper d'un dispositif de sécurité. À défaut, ils encourent une <u>amende de 45 000 €.</u>

Attention aux plongeons dangereux

Le commandant rappelle aussi que, bien souvent, ce qui créé le drame, ce sont les plongeons. « Les gens sautent dans 20cm d'eau, cela entraîne des traumas du rachis et donc tétraplégie », alerte-t-il. Pour le sapeur-pompier aussi, trop de personnes se baignent après avoir bu ou consommé des stupéfiants. « Alcool et drogue ne font pas bon ménage avec la baignade. Ce sont des facteurs aggravants de réactions. Je veux impressionner les copains, au-delà de mes propres capacités. Les écarts entre une température ambiante ressentie et une eau à 16 degrés suffit à ce que le corps se mette en état de choc, explique-t-il. Nos amis pompiers des gorges de l'Ardèche sont régulièrement confrontés au problème. On se réceptionne mal, on rencontre un rocher dans l'eau, on se casse les cervicales sur le pont du Diable... »

« Une personne qui se noie ne crie pas au secours »

« Ayez un comportement responsable. Surveillez-vous les uns les autres, c'est un acte citoyen. Dois-je rappeler qu'une personne qui se noie ne crie pas au secours. En cas d'urgence, composez le 112 ou le 18 », exhorte le commandant Jalabert. 4 noyades sur la voie publique ont eu lieu depuis le début de l'année, notamment au lac du Pontet. « La noyade est médiatique car on n'accepte pas cet accident », souligne-t-il.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Un seul mot d'ordre : surveillance permanente des enfants autour de la piscine.

La noyade en 4 stades

Pour simplifier la communication entre les sauveteurs et les secours, des numéros ont été attribués en fonction la gravité de chaque noyade. L'aquastress (stade 1) : la personne présente des signes de fatigue, voire d'épuisement. Mais elle est consciente, ne présente pas de troubles ventilatoires ni circulatoires. La petite hypoxie (stade 2) : c'est un début de noyade. Il s'agit en général d'une personne qui va tousser, avoir froid, être épuisée, angoissée. Mais sa conscience et son pouls seront normaux. Ses voies respiratoires seront plus ou moins encombrées.

La grande hypoxie (stade 3) : la personne est soit inconsciente, soit désorientée, son pouls est perceptible mais sa respiration est plus ou moins efficace. « Dans ces cas-là, on est face à un véritable noyé, explique le commandant. On met alors la personne en position latérale de sécurité, puis sous oxygène, en attendant qu'elle soit hospitalisée. » L'anoxie (stade 4) : la victime est inconsciente et ne respire plus. On ne perçoit quasiment plus son pouls. Elle est soit en état de mort apparente, soit en danger d'arrêt cardiaque. Dans ce cas, on lui ingère de l'oxygène par insufflation avant d'entamer la réanimation cardiopulmonaire.



Une centaine d'hommes et de femmes sont repartis en 20 plongeurs et 80 sauveteurs aquatiques sur tout le territoire vauclusien. Un reportage de <u>Strike workout</u> vient d'être publié sur la toile. Objectif ? Mettre un coup de projecteur sur ces sauveteurs aquatiques du SDIS 84 et leur mobilisation intense en période estivale. Quelques minutes pour découvrir leurs techniques pour mieux vous secourir et sensibiliser le public. A noter : la baignade à Fontaine-de-Vaucluse est interdite.

« La Durance est un endroit clé d'intervention »

- « Depuis les années 2006, le SDIS a souhaité rendre plus réactive sa capacité de réponse face à un risque aquatique quel qu'il soit, de la noyade jusqu'à la voiture qui tombe dans un canal, en passant par l'inondation. Nos équipes balaient un spectre large d'interventions », explique-t-il. Un territoire au cœur de la vigilance ? La Durance.
- « C'est un milieu très attractif, l'eau vient des Alpes, on l'identifie comme propre mais la baignade demeure interdite en raison de l'activité hydroélectrique EDF. Les eaux peuvent monter brusquement et le courant s'accélérer à tout moment en raison des lâchers d'eau dus aux installations hydroélectriques installées en amont. L'eau peut isoler une personne et l'empêcher de revenir à la berge. Repérez un rocher qui émerge de l'eau. S'il disparaît, c'est que le niveau monte. Dans ce cas-là, il faut s'éloigner », conseille le commandant. La balade fait certes partie des libertés fondamentales, elle n'en demeure pas moins règlementée, par la mairie jusqu'à la préfecture.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Lieuteant-colonel Chaussinand (gauche) et commandant Jalabert (droite). Crédit photo: Linda Mansouri

« Tous les cours d'eau canalisés sont interdits, rappelle le commandant. Exemple, le canal de Carpentras, c'est un courant fort, une pente bétonnée et vaseuse. Idem pour les baignades dans les carrières. En cas de noyade, c'est la responsabilité de tout le groupe qui est engagé. Les accompagnants se doivent de porter assistance. Pour les communes, il convient de déployer les meilleurs dispositifs d'information à destination du public, pas uniquement un seul panneau. D'ailleurs, toute collectivité devrait posséder en bibliothèque le bouquin du magistrat Christian Belhache. »

En cas de noyade ou d'accident, la responsabilité des acteurs locaux est de plus en plus souvent mise en cause. La législation et la réglementation applicables en matière de baignades, changeantes, parfois inadaptées à leur finalité et souvent mal connues, se révèlent d'une rare complexité...



Phénomène d'inondation

« Le risque d'incendie et d'inondation pèse sur le Vaucluse comme il pèse sur tout l'arc méditerranéen. La pluie fait déborder un cours d'eau, une rivière sort de son lit, le ruissellement urbain prend vie, le torrent en ville gagne de l'intensité avec des effets de pente... La ville de Nîmes par exemple a engagé de grands aménagements depuis quelques années avec les cadereaux, un réseau souterrain de captation d'eau de pluie pour éviter le ruissellement », cite le commandant.

Plusieurs fois par an, les pompiers du Vaucluse sont affectés à d'autres départements voisins, le Gard, l'Hérault, l'Aude, le Var... « Une intervention qui m'a le plus marqué ? Dans la nuit du 15 octobre 2018, l'Aude subissait de terribles précipitations sur l'ouest du département, engendrant des crues responsables de 15 morts et de centaines de millions d'euros de dégâts. L'eau qui s'écoulait était chargée de galets qui pesaient une dizaine de kg. Tous les pompiers ont des événements marquants, comme on dit, à mesure que l'on s'éloigne du précédent, on se rapproche du prochain », poursuit-il.

« Ne bravez pas les interdictions en voiture »

La mortalité s'explique en grande partie par l'inconséquence des conducteurs à bord de leur véhicule. « Lorsque vous roulez et que vous apercevez un panneau d'interdiction, ne bravez pas le danger, rappelle-t-il. Si la route est barrée, c'est bien volontaire. Ecoutez la radio, les infos, soyez en veille. A de nombreuses reprises, nous récupérons les gens qui nous attendent, apeurés sur le pavillon de leur voiture. Ils sont sauvés *in extremis* des eaux. »

Les pompiers sont interopérables

En cas d'inondation, le Coz (centre opérationnel de zone) affecte les pompiers et les moyens en fonction de l'urgence de la situation. Les pompiers sont interopérables et le Coz utilise des groupes spécialisés de sauvetage aquatique (voir vidéo ci-dessus). Chaque SDIS de l'arc méditerranéen entretient une capacité rapide de déploiement avec équipements particuliers. Les techniques sont les même que dans les autres départements. La réponse technique a été bâtie dans les années 2006 et 2007. C'est le fruit de l'exposition aux risques, nous avons mis en place des outils de sécurisation. L'inondation est l'affaire de tous les pompiers et implique une réponse exceptionnelle. Les primo intervenant bénéficient d'une formation solide, c'est un axe fort du SDIS.

Et pour la suite?

Le Vaucluse va renforcer sa participation dans la prévention des phénomènes d'inondation. L'ensemble des casernes va être équipée de capteurs météo, contenant des mailles deux fois plus fines que Météo France. Avec ces capteurs météo, nous serons capables d'avoir une meilleure anticipation de la pluie et de son parcours sur une durée de deux heures. « Nous saurons également la quantité précise de pluie qui tombe sur chaque point du département », conclue le commandant.

Lire aussi : Colonel Chaussinand : « la technique du contre-feu est une spécialité en Vaucluse »